



Le 03.03.2024, à Draguignan

**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE
DES SURVEILLANTS**

Le Bureau Local
Maison d'Arrêt de Draguignan
sps.draguignan@gmail.com

A

Madame la Directrice de la M.A Draguignan

Objet : Préoccupations concernant la gestion de l'incendie du 27. 02. 24.

Madame la Directrice,

En tant que membres et représentants de l'organisation syndicale SPS, nous souhaitons exprimer notre profonde inquiétude concernant la gestion de l'incendie du 27/02/2024 survenu dans notre établissement.

Après avoir minutieusement examiné les informations disponibles concernant cet incident, ainsi que les mesures prises par le corps de commandement en réaction à celui-ci, nous sommes contraints de constater que la gestion de la crise a été gravement déficiente, voire dangereuse. Cette situation a non seulement compromis la sécurité des détenus, mais aussi celle de l'ensemble du personnel placé sous votre autorité.

Cette tragique occurrence révèle, nous le craignons, des insuffisances significatives en matière de préparation et de formation face aux situations d'urgence. Il est de notre devoir, en tant qu'organisation syndicale, de souligner que la sécurité du personnel constitue pour nous un enjeu de la plus haute importance ; par conséquent, toute lacune identifiée dans ce domaine critique doit faire l'objet d'une attention immédiate et sérieuse.

En vertu de ces considérations, nous sollicitons de toute urgence la mise en place d'un dispositif de retour d'expérience approfondi afin de déterminer les séquences d'erreurs de jugement et de décision qui ont marqué la gestion de cet incident. Il nous paraît indispensable de tirer les enseignements de cette situation pour en corriger les failles et pour renforcer les procédures de sécurité en vigueur.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le bureau local